

**FICHE D'INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE  
(à retourner à la Mairie de MIREPOIX 09500)**

Cadre réservé à l'administration	Année scolaire : <b>2018/2019</b>	Classe :
	Année de naissance :	Nom – Prénom :

**NOM DU REPRESENTANT LEGAL :** ..... **PRENOM :** .....

Régime de Sécurité Sociale : .....

Numéro allocataire : .....

**NOM DE L'ENFANT :** ..... **PRENOM :** .....

**DATE DE NAISSANCE\* :** ..... **LIEU DE NAISSANCE :** .....

**ADRESSE DE L'ENFANT :** .....

Demande d'inscription pour année scolaire 2018/2019 : CLASSE : .....

Actuellement scolarisé en 2017/2018 : CLASSE : ..... ECOLE : .....

Situation Familiale des Parents : Mariés  Pacsés  Vie Maritale  Divorcés  Séparés  Veuf

<b>Mère :</b> Autorité Parentale OUI-NON (1)	<b>Père :</b> Autorité Parentale OUI-NON (1)
NOM :	NOM :
Prénoms :	Prénoms :
Date et lieu de Naissance :	Date et lieu de Naissance :
Profession :	Profession :
Adresse si différente de l'enfant :	Adresse si différente de l'enfant :
Tél domicile :	Tél domicile:
Portable :	Portable :
Courriel :	Courriel :

Nombre d'enfant vivant au foyer : .....

Leur âge : .....

Signature,

**AUTORISATION DES PARENTS POUR LA SORTIE DES ECOLES ET DU CLAE**

Je soussigné (e), ....., autorise

M., Mme, Mlle, .....

- A venir chercher mon enfant à la sortie de l'école ou du CLAE avant 18 heures. (1)
- autorise mon enfant à partir seul à la sortie de l'école ou du CLAE. (1)

Signature :

**CADRE A REMPLIR UNIQUEMENT PAR LES FAMILLES NE RESIDANT PAS A MIREPOIX**

- Existe-t-il une école sur votre commune de résidence ? oui – non (1)

Si oui, joindre à votre demande l'autorisation d'inscription et de participation financière du Maire de votre commune.

- S'il n'existe pas d'école, votre commune est-elle adhérente à un regroupement pédagogique intercommunal ? oui – non

Si oui, joindre à votre demande l'autorisation d'inscription et de participation financière du Maire de votre commune.

**CADRE RESERVE A LA MAIRIE**

La commune de Mirepoix : AUTORISE – N'AUTORISE PAS (1) l'inscription de l'enfant .....  
..... à l'école maternelle de MIREPOIX.

Mirepoix, le

Le Maire,

Nicole QUILLIEN

**\* L'inscription des enfants de 2 ans n'est ni obligatoire ni prioritaire. L'effectif de rentrée déterminera la validité de l'inscription.**